

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	140 814	21,14	96,34	147 200	31 118	21,14	31 118
Taxe foncière non bâties (TFNB)	11 193	11,85	120,88	11 500	1 363	11,85	1 363
Taxe d'habitation (TH)	15 793	3,49	55,74	12 900	450	3,49	450
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	32 931
				Total	32 931		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	32 931

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité				
Taxe foncière non bâties (TFNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

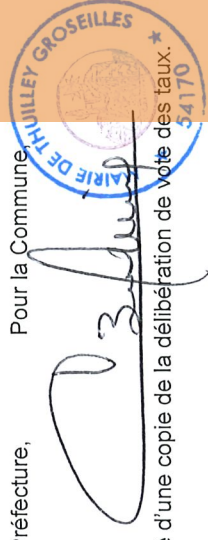
TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			160	0		-17 816	-17 816

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	32 931	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-17 656	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	15 275
---	--------	---	--	---------	---	--	--------

A NANCY
Le 08 MARS 2024
Pour la Direction des Finances publiques,
BERTRAND GAUTIER
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le 12/04/2024
Pour la Commune,



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS									
Taxe foncière bâtie :									
a. Personnes de condition modeste	31								
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0								
c. Locaux industriels	0								
d. Logements sociaux : exo de longue durée	0								
Taxe foncière non bâtie					129				
Taxe d'habitation :									
a. Dotation pour perte de THLV									
b. Mayotte	>>>								
Cotisation foncière des entreprises :					>>>				
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire									
b. Base minimum									
c. Locaux industriels									
d. Autres allocations									
2. BASES EXONÉRÉES									
Taxe foncière bâtie :									
a. Par le conseil municipal					4 113				
b. Par la loi									
Taxe foncière non bâtie :									
a. Par le conseil municipal					1 972				
b. Par la loi (terres agricoles)									
c. Par la loi (autres)									
Cotisation foncière des entreprises									
a. Par le conseil municipal									
b. Par la loi									
3. BASES DE TAXE D'HABITATION									
a. Résidences secondaires et assimilées					12 900				
b. Logements vacants soumis à la THLV					>>>				
c. Bases dégrévées hors locaux vacants					3 336				
d. Bases dégrévées locaux vacants									
e. Bases dégrévées majo THS									
4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES									
a. Éoliennes et hydroliennes									
b. Centrales électriques									
c. Centrales photovoltaïques									
d. Centrales hydrauliques									
e. Centrales géothermiques									
f. Transformateurs électriques									
g. Stations radioélectriques									
h. Installations gazières et autres									
i. Taxe sur les pylônes									
5. RÉFORMES FISCALES									
a. TVA prév. (compensation TH)					>>>				
b. TVA prév. (comp. CVAE)					0				
c. Coefficient correcteur					0,416145				
d. Taux FB commune 2020					3,49				
e. Taux FB département 2020					17,24				
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX									
6.1. TAUX PLAFONDS									
Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :				
	national 11	départemental 12			a. National	>>>			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	36,72	2,21000	96,34	b. Communal	>>>			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	28,58	6,17000	120,88	Taux maximum :				
Taxe d'habitation (TH)	24,45	27,83	13,84000	55,74	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>			
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...									
a. ...la diminution sans lien a été appliquée					>>>				
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés					>>>				
Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique				26,66					